

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES « VALLEE DE L'HERAULT »**

BP 15 - 100 chemin Marc Galtier – 34 150 GIGNAC

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de l'Hérault

Séance du 15 mai 2006

Nombre de membres		
Afférents Au conseil communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
42	42	30

L'an deux mille six, le 15 mai à 18h, les membres du Conseil communautaire dûment convoqués, se sont réunis à la salle Gouberne à Saint-Guilhem le Désert, sous la présidence de Louis VILLARET, Président.

Présents : M. DIAZ Manuel - M. SALASC Philippe - M. PIERRUGUES Georges - M. CADILHAC Jean François - : M. PONCE Jean-Claude Mme MARTIN Françoise - M. JOVER Jean Marcel M. SIDERIS André - M. LASSALVY Christian - M. GOMEZ René - M. POUJOL Robert - Mme BARRAL Hélène - M. VILLARET Louis - M. YVANEZ André – M. REILHAN Robert- M. ARNAL Richard - M. MANEIRO Charles - M. DONNADIEU Jacques - M. ROQUAIN Jean Michel – M. ASENSI Raphaël - M. Michel ALVERGNE - M. NOUGAREDE Elie - M. TOURET Jean Louis - M. ANDRIEUX Jacques – Mme DEJEAN Anne Marie - M. ASTIE Michel - M. BERTOLINI Jean Pierre - M. GELY William. M. CHRISTOL Jean-Marie

Absents excusés : M. AGOSTINI Jean André - M. CALAS Alain - Mme FOURNEL Michèle - Mme GERBAL Renée – M. Jean-François RUIZ - M. GHIBAUT Jean-Pierre - M. GASTAN François - Mme GUERRE Nicole M. Claude. CARCELLER

Absents : M. DEJEAN Maurice - M. SANCHEZ Norbert - M. MATEU Gabriel- Mme Isabelle VIVIEN
M. AGOSTINI Jean-André donne pouvoir à M. Manuel DIAZ

M. GHIBAUT Jean-Pierre donne pouvoir à M. ASTIE Michel

M. GASTAN François donne procuration à M. VILLARET Louis

M. Manuel DIAZ est désigné secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint le Conseil communautaire peut délibérer.

Date de convocation
5 mai 2006

Date d'affichage

Date de retrait d'affichage

Objet de la délibération

46-2006 Requalification de la place Sanier à Aniane – demande de subvention

Françoise MARTIN, rapporteur, explique que dans le cadre du programme d'actions de l'Opération Grand Site Saint-Guilhem-le-Désert - Gorges de l'Hérault et de l'itinéraire de découverte de l'A750 « entre vignes et garrigues », la commune d'Aniane a programmé les travaux de requalification de la Place E. SANIER située au coeur du village, en bordure de la RD 32.

La Communauté de communes est maître d'ouvrage déléguée de l'opération conformément aux délibérations du conseil municipal d'Aniane du 28/03/2005, et du conseil communautaire du 11/04/2005.

A la suite des modifications du contexte d'aides financières européen, il est nécessaire de modifier le plan de financement validé lors du conseil communautaire de 11/04/2005 et de lancer les demandes de subventions nécessaires.

Ces travaux, estimés à 853 200€, pourraient être subventionnés à hauteur de 73,79 %.

Le plan de financement est le suivant :

Coût des projets (en € HT)		Financements (en € HT)	
Maîtrise d'œuvre et honoraires divers	63 200,00 €	Etat – FNADT	170 640,00 €
			20,00%
Travaux	790 000,00 €	1% Paysage	75 000,00 €
			8,79%
		FISAC	170 640,00 €
			20,00%
		Conseil Général	170 640,00 €
			20,00%
		Conseil Régional	42 660,00 €
			5,00%
Total	853 200,00 €	Total subventions	629 580,00
			73,79%
		Commune	223 620,00 €
			26,21%

Le Conseil, Ouï l'exposé du rapporteur, et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'autoriser Monsieur le Président à solliciter les subventions nécessaires d'un montant de 629 580 €, soit 73,79 % du montant des travaux.
- D'autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces afférentes à cette affaire.

Fait à Gignac, le

Le Président

Louis VILLARET